RAPPORT ANNUEL

2024

Les Producteurs
d'**œufs d'incubation**
du Québec

TABLE DES MATIÈRES

3 Message du président

5 Conseil d’administration

6 Rapport des activités

15 Biosécurité, salubrité et bien-être animal

18 Comité de production des œufs d’incubation de poulet à chair

20 Production et contingentement

23 Statistiques

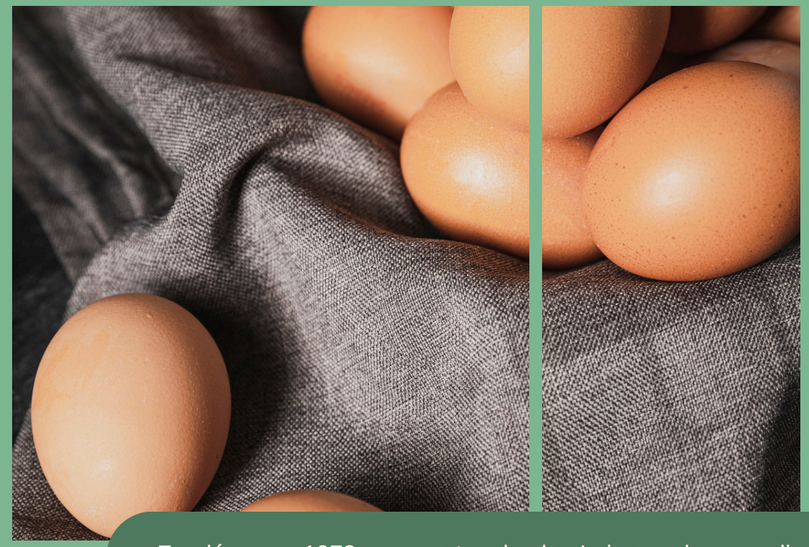

Fondés en 1973 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et affiliés à l’Union des producteurs agricoles (UPA), les Producteurs d’œufs d’incubation du Québec (POIQ) représentent les productrices et producteurs québécois d’œufs d’incubation de poulet à chair et de pondeuse d’œufs. Ils comptent également dans leurs rangs, à titre de membres associés, les éleveuses et éleveurs d’oiseaux reproducteurs. Puisqu’ils ont signé, en 1986, l’Entente fédérale-provinciale sur la commercialisation des œufs d’incubation de poulet à chair, les POIQ sont également membres des Producteurs d’œufs d’incubation du Canada (POIC).

MESSAGE DU PRÉSIDENT

C’est avec une grande satisfaction que je vous présente notre rapport annuel, reflet d’une année riche en réussites et en apprentissages. Nous avons su tirer parti des opportunités, tout en affrontant avec succès certains défis. Ensemble, nous sommes bien positionnés pour continuer à prospérer et à relever les enjeux à venir.

Toutefois, certains risques, comme la présence de virus au sein des troupeaux, rappellent l’importance de rester vigilant et de renforcer nos pratiques. En effet, en 2024, le Québec n’a pas été épargné par la grippe aviaire. Pour l’ensemble des volailles, sept cas ont été recensés dans la province, mais aucun lié à la production d’œufs d’incubation. Pour le Canada, ce chiffre atteint 102 incidents. La situation s’est avérée plus préoccupante en Colombie-Britannique.

En 2024, une nouvelle maladie a été observée au Canada : le métapneumovirus aviaire (aMPV). Dès le mois de mai, sa présence a été signalée en Ontario et au Manitoba. Les cas se sont multipliés dans ces provinces par la suite. En septembre, une première infection a été confirmée au Québec et, au total, quatre ont été détectées en 2024. Mentionnons également qu’un cas de *Mycoplasma gallisepticum* (MG) a été déclaré au début de l’année dans la région de Lanaudière.

L’année a également été marquée par des initiatives positives qui ont renforcé le lien entre nos membres et partenaires. Le 15 août, les POIQ ont organisé, pour une première fois, une journée plein air familiale lors de laquelle les invités étaient conviés à participer à diverses activités et partager un repas. L’objectif de cette rencontre était de favoriser les échanges entre les élus du conseil d'administration, le personnel, nos partenaires ainsi que nos productrices et producteurs, dans une ambiance conviviale. Nous sommes très heureux d’avoir accueilli plus de 80 personnes et, devant ce succès, souhaitons renouveler l’expérience l’an prochain. Nous avons profité de l’occasion pour dévoiler les récipiendaires de notre 6e édition du Programme pour l’établissement de nouveaux producteurs (PENP). Exceptionnellement, cette année, deux prêts de plus de 1 M d’œufs d’incubation de poulet à chair ont été octroyés. Bienvenue à Jérémy Lavoie et Cassandra Daneau dans la famille des POIQ. Depuis son lancement, ce projet a permis à sept personnes de bénéficier de son appui.

Les enjeux politiques et législatifs ont également joué un rôle majeur, plus particulièrement en ce qui concerne le projet de loi C-282. Le 10 octobre, j’ai participé à un rassemblement transpartisan, sur la colline du Parlement. Le même jour, j’ai pris la parole, aux côtés de mon homologue national Brian Bilkes, devant le Comité sénatorial des affaires étrangères et du commerce international pour expliquer l'importance d’appuyer ce projet.

Rappelons que la version initiale stipule que les responsables du gouvernement ne pourront prendre d’engagements, dans le cadre de traités ou d’accords commerciaux, susceptibles de réduire les tarifs ou d’augmenter les contingents tarifaires des produits sous gestion de l’offre du Canada.

Cependant, lors de son étude en novembre, le Comité sénatorial a suggéré que cette restriction soit désormais limitée aux nouvelles ententes, ce qui en restreint considérablement la portée. Ainsi, elle ne s’appliquerait pas, par exemple, aux renégociations d'accords commerciaux importants déjà en vigueur. Cela soulève notamment des enjeux dans le cadre du premier examen conjoint de l’Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) prévu en 2026, ainsi qu’en raison de l’incertitude entourant les orientations économiques qui pourraient être adoptées au retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis en janvier 2025. À la fin de l’année 2024, les sénatrices et sénateurs débattaient sur la pertinence de maintenir cet amendement.

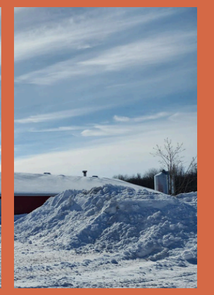

Les POIC ont finalisé les modifications aux politiques sur l’imposition de dommages-intérêts (IDI) et au mécanisme temporaire d’ajustement de l’allocation (MTAA) afin de faciliter, en particulier, la gestion de ce dernier. Des précisions ont notamment été apportées aux échéanciers. Un processus détaillé des étapes à suivre et un calendrier ont été proposés aux parties impliquées. L'augmentation des cas de grippe aviaire dans l'Ouest a également conduit la Colombie-Britannique à activer le MTAA au début de l'année. Toutes les autres provinces membres des POIC y ont d’ailleurs répondu. Ajoutons que le taux des redevances appliqué par l’office passera de 0,003 $ à 0,0034 $ par œuf en 2025.

Qu'il s'agisse spécifiquement de notre production ou, plus largement, de la filière avicole, des discussions de grande importance se sont tenues durant l’année afin de déterminer l’orientation future de nos activités. En premier lieu, les POIQ ont finalisé leur plan stratégique couvrant la période 2022-2024. Ces travaux ont permis la réalisation de projets d'envergure, notamment la mise en œuvre du principe de la croissance différenciée. À partir de la deuxième moitié de l’année, les élus et les membres du personnel ont participé à l'élaboration du nouveau plan stratégique 2025-2027, lequel a principalement conduit à la consolidation de certains de nos positionnements. En tant que première expérience, un même exercice a été réalisé, mais au niveau de la filière du poulet. Pour ce faire, un diagnostic sectoriel a été élaboré et une consultation élargie à l’ensemble des partenaires s’est notamment tenue. Les résultats de ce travail seront présentés à l’ensemble de nos membres en 2025.

Toutes ces avancées, de même que les diverses tâches de gestion, de coordination et de suivi, n’auraient pu être menées à bien sans le dévouement constant et la précieuse contribution de l’équipe des POIQ. Il est également important de souligner le solide appui des membres, la collaboration active de nos élus et la synergie avec nos partenaires. C’est grâce à cette mobilisation collective que nous avons pu atteindre nos objectifs et je tiens à exprimer ma reconnaissance sincère et profonde envers chacun d’entre vous.

Gyslain Loyer
Président

CONSEIL D’ADMINISTRATION

Gyslain Loyer
Président
Conseil exécutif
Comité de production

David Phaneuf
1er vice-président
Conseil exécutif
Comité de production

Marie-Pier Lefebvre
2e vice-présidente
Conseil exécutif
Comité de production

Clément Allard
Substitut - POIC

Robert Massé
Comité de production
Comité de surveillance

Sébastien Morin
Producteur-couvoirier
Comité de surveillance

Richard Sénéchal
Producteur-couvoirier

Vision
Forts, dynamiques et rassembleurs, les POIQ veillent à la pérennité de leurs membres et à la durabilité du secteur. Ils sont reconnus pour leur leadership et leur culture d’innovation.

Valeurs
- Intégrité et transparence
- Concertation et collaboration
- Équité et respect
- Savoir-faire et excellence
- Polyvalence et professionnalisme

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Dossiers nationaux

2023

À la suite de la vérification des données, les POIC ont déposé leur rapport d'IDI. Ce dernier reflète des situations particulières, telles que :

- une marge de surproduction, non pas de 2 %, comme convenu dans l'annexe B, mais bien de 7,5 %, à titre exceptionnel;
- des pénuries de produits importés des États-Unis;
- de l'incertitude causée par l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) au Canada.

D'ailleurs, des pertes de production liées à la grippe aviaire ont fait en sorte que la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan ont eu recours au MTAA. Pour répondre à ces demandes, des offres ont été faites par l'Ontario et le Manitoba. L'allocation pour ces provinces a donc été rajustée aux fins de l'IDI.

En sous-production, seule la Colombie-Britannique aurait été contrainte à payer des dommages et intérêts. Par contre, invoquant une situation qui s'est aggravée à la fin de l'année, toujours en lien avec la grippe aviaire et respectant les critères d'une force majeure, il a été convenu d'annuler cette pénalité. Les POIC ont poursuivi leur réflexion concernant la production de spécialités pour la Colombie-Britannique et l'Ontario, sans avoir toutefois modifié le calcul classique.

2024

Les nombreux cas de grippe aviaire détectés vers la fin de 2023 en Colombie-Britannique l'ont conduit à faire appel, à nouveau, au MTAA au début de l'année 2024. Toutes les autres provinces membres ont contribué à combler ces pertes, soit en lui transférant directement des œufs d'incubation ou par des envois de contingents tarifaires.

Utilisation du MTAA - 2023				
Période	Demandeur	Quantité	Offre	Quantité
Février	Colombie-Britannique	21 300 000	Manitoba	2 500 000 (CT)
Mai	Saskatchewan	4 689 611	Ontario	4 689 611 (CT)
Décembre	Alberta	1 M	Pas d'enquête	
	Colombie-Britannique	1 M	Pas d'enquête	

Utilisation du MTAA - 2024				
Période	Demandeur	Quantité	Offre	Quantité
Janvier	Colombie-Britannique	16 M	Manitoba	3 M (CT)
			Saskatchewan	2 M (CT)
			Alberta	1 M (œufs)
			Ontario	5 972 873 (CT)
			Québec	4 027 127 (CT)

Gestion de l’offre et commerce international

Examen de l’ACEUM

Rappelons qu’en 2020, l’ACEUM est entré en vigueur, soit une version révisée de l’Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Il est prévu que les parties entreprennent un examen conjoint de la plus récente entente en 2026. À ce sujet, le Canada a lancé, en 2024, des consultations publiques pour recueillir l’avis de la population.

En réponse à cette initiative, les POIQ ont informé Affaires mondiales Canada que le pays a déjà cédé une part importante de son marché d’œufs d’incubation à ses partenaires commerciaux. Il est essentiel qu’il conserve le contrôle de ses importations de produits sous gestion de l'offre. Ainsi, le Canada ne doit ni réduire les tarifs hors contingent ni augmenter les contingents tarifaires. Ces mesures font partie du projet de loi C-282, adopté par la Chambre des communes en juin 2023 et en cours d'examen au Sénat. Enfin, le syndicat a insisté sur la nécessité que les importations respectent les mêmes normes de biosécurité, de sécurité alimentaire et de bien-être animal en vigueur pour les produits locaux.

Projet de loi C-282

En 2024, le projet de loi C-282 a fait l’objet d’une étude approfondie par les sénatrices et sénateurs. Tout d’abord, ils ont adopté majoritairement la motion pour une deuxième lecture. Le texte a ensuite été transmis au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international pour, après consultations, émettre des recommandations en vue de la troisième et dernière lecture de la Chambre haute.

À l'issue de ces délibérations, le comité a proposé d'intégrer les éléments suivants au document :

> « (2.2) Le paragraphe (2.1) ne s’applique pas à un engagement pris au nom du gouvernement du Canada par :
>
> a) un traité ou une entente en matière de commerce international qui était en cours à l’entrée en vigueur de ce paragraphe;
>
> b) la renégociation d’un tel traité ou d’une telle entente;
>
> c) un traité ou une entente en matière de commerce international qui était en négociation au moment de l’entrée en vigueur de ce paragraphe. »

La pièce législative est maintenant à l’étude au Sénat.

Les POIQ se sont impliqués tout au long du processus de consultation du Comité sénatorial afin que la gestion de l’offre soit exclue de toutes futures négociations commerciales. Un communiqué du Mouvement pour la gestion de l’offre a été publié. Il a participé à un rassemblement transpartisan, qui s'est tenu le 10 octobre devant le Parlement et Gyslain Loyer, aux côtés de Brian Bilkes, président des POIC, a pris part à l'une des séances.

10 octobre 2024 - Colline du Parlement, Ottawa
Rassemblement transpartisan en soutien à la gestion de l’offre

PIFVO

Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO) prévoit un financement total d'environ 759 M$ sur une période de 10 ans, soit de 2021-2022 à 2030-2031.

Il vise à appuyer les productrices et producteurs sous gestion de l'offre dans leur adaptation aux impacts des récents accords commerciaux. Les fonds sont alloués aux bénéficiaires selon les quotas qu'ils détenaient au 1er janvier 2021. Nous vous encourageons à tirer parti de cette opportunité et du soutien offert par le PIFVO pour optimiser vos investissements et accroître la compétitivité de votre entreprise.

Projets approuvés depuis le lancement
Œufs d'incubation

19
12,9 M$

223
52,6 M$

Plan stratégique - POIQ

Les travaux d'élaboration de notre prochain plan stratégique (2025-2027) ont débuté en début d'année, avec l'accompagnement de la firme Forest Lavoie Conseil. Ce processus structuré s'est articulé autour de plusieurs étapes clés.

Tout d'abord, une évaluation très favorable du plan stratégique 2022-2024 a été réalisée, soulignant des accomplissements majeurs tels que la mise en œuvre de la croissance différenciée, les progrès dans le dossier de la production à petite échelle d'œufs d'incubation pour diverses races et le renforcement des relations avec nos partenaires.

Ensuite, des séances de travail en groupe et des entretiens individuels ont permis de cerner avec précision les attentes et les objectifs pour le prochain cycle.

Finalisé en décembre, le document définit des actions concrètes, assorties de délais clairs. Il met de l'avant quatre priorités :

- Favoriser un environnement d'affaires propice au succès des productrices et producteurs.
- Promouvoir des pratiques en constante amélioration au sein des entreprises.
- Optimiser la coordination et l'efficacité de la mise en marché.
- Mobiliser l'organisation pour accomplir pleinement sa mission.

Dans l'ensemble, les orientations retenues consolident nos engagements actuels, tout en s'inscrivant dans une dynamique de continuité et de progrès.

RMAAQ

Voici les principaux sujets des demandes formulées par les POIQ à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) au courant de l'année :

- Harmonisation réglementaire : Conformité du Règlement des producteurs d'œufs d'incubation sur le contingentement et sur les conditions de production (Règlement) avec certaines politiques nationales, notamment en ce qui concerne la marge de surproduction.
- Augmentation du plafond d'œufs d'incubation – PENP : Rehaussement du nombre maximal d'œufs d'incubation alloués à la réserve pour le PENP, en tenant compte de l'expansion du marché.
- Exemption relative à la date de sélection des candidats au PENP : Ajustement du calendrier afin de faire coïncider le tirage avec la tenue de notre événement familial annuel.
- Prolongation de l'échéance concernant la norme de propriété – 55 % : Report d'un an de l'exigence, pour une productrice ou un producteur, de céder une partie de son quota lorsque la superficie des poulaillers est inférieure à 55 % du quota total détenu.

De plus, à la suite des audiences de 2022 concernant les races reconnues, les POIQ ont l'obligation d'appuyer le développement d'une formation portant sur la biosécurité, la salubrité et le bien-être animal. Depuis, ils ont exploré les différentes possibilités pour son élaboration. Par contre, avant le lancement officiel des travaux, la confirmation des modalités financières, encore en attente, doit être obtenue.

Engagement social

Coalition Nourrir l’humanité durablement et son Mouvement

Présence au Rendez-vous annuel de la Coalition qui a lancé une réflexion sur la sécurité alimentaire et l’impact de la hausse des prix des aliments. (Avril)

Université Laval

Année 2 - Engagement de dons de 3 000 $ par année, de 2023 à 2027

- 1 500 $: stage au premier cycle d’étudiants en agroéconomie et agronomie
- 1 500 $: bourse d’intérêt au secteur des œufs d’incubation

Participation à une activité de réseautage visant à rencontrer les récipiendaires des bourses au sein de la Faculté des sciences de l'agriculture et à présenter des travaux de recherche dans le cadre d’un séminaire en sciences animales. (Avril)

Fondation Olo

Présence à la 23e édition de la Classique annuelle de golf de la Fédération des producteurs d’œufs du Québec au profit de la Fondation Olo. (Septembre)

Union des producteurs agricoles

- Fonds de soutien pour la rénovation du pavillon Paul-Comtois
- Institut de recherche en économie contemporaine
- Valorisation de la profession
- Base de connaissances des effluents d’élevage du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

UPA - Développement international

Année 2 - Appui à la hauteur de 18 000 $, soit 6 000 $ de 2023 à 2025, à la campagne *Manger local fait grandir le monde*, déployée en Haïti, au Sénégal et au Bénin. Elle soutient des cuisines collectives qui s’approvisionnent en produits locaux et fournissent les cantines scolaires de leur région.

Banque alimentaire

Soutien de 2 000 $ annuellement, renouvelé pour deux ans, aux activités de la Banque alimentaire.

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Assemblée annuelle des partenaires (Novembre)

Incubation en classe

L’incubation en classe a été lancée à l’école primaire Charles-Lemoyne, à Saint-Hubert. Ce projet vise à initier les élèves au cycle de la vie à travers le monde des œufs d’incubation. Les enfants ont ainsi pu suivre de près l’évolution des embryons de poussins grâce à un incubateur installé dans leur classe. Ils ont veillé chaque jour aux conditions nécessaires pour assurer une éclosion réussie, tout en partageant cette expérience enrichissante avec leurs familles et la communauté scolaire. (Mai et juin)

Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec

Webinaire Antibiosurveillance (Novembre)

Environnement

3e sommet agroenvironnemental

L'UPA et la Chaire de recherche du Canada en économie écologique de l'Université du Québec en Outaouais ont organisé le 3e Sommet agroenvironnemental sous le thème : *Investir dans l'action*, qui s'est tenu les 28 et 29 février. Les interventions ont porté sur des enjeux cruciaux tels que les changements climatiques, la gestion des ressources hydriques et des sols, la biodiversité, le financement responsable, les perspectives de la relève ainsi que les politiques publiques.

Haies brise-vent

Décembre 2024 représentait la date butoir pour mener à bien les travaux visant l'implantation d'aménagements agroforestiers favorisant la présence d'espèces auxiliaires bénéfiques sur des exploitations avicoles. Cette initiative devait également assurer un transfert de connaissances et mettre à disposition une expertise adaptée au contexte spécifique des sites consacrés à l'élevage d'oiseaux reproducteurs et à la production d'œufs d'incubation. Voici les résultats obtenus à l'issue de ce projet :

- Une fiche technique regroupant les éléments suivants :
  - Les avantages des haies brise-vent situées autour des bâtiments d'élevage.
  - Leurs impacts sur la biodiversité et sur la transmission de certaines maladies.
  - Une analyse des retombées économiques et des recommandations techniques concernant la planification et l'entretien de ces installations.
- Un manuel d'accompagnement, conçu comme un guide destiné aux productrices, producteurs, conseillères et conseillers souhaitant aménager des espaces agroforestiers sur des sites de production avicole.
- Une caractérisation de ces derniers, afin d'identifier les zones dépourvues de végétation à proximité immédiate des infrastructures; ces espaces étant jugés les plus prometteurs pour l'implantation.
- Un accompagnement complet offert à quatre entreprises, comprenant la planification, la conception et la plantation.
- Une capsule vidéo, élaborée dans le but de promouvoir les avantages de telles initiatives.

Partenaires

Planification stratégique de la filière avicole

C'est dans un esprit de collaboration qu'ont été concrétisés les efforts visant la création d'un plan stratégique pour la filière avicole en 2024. Trois étapes ont été accomplies. En premier lieu, des entretiens individuels et en petits groupes ainsi qu'un sondage en ligne ont contribué à l'élaboration d'un diagnostic de l'environnement d'affaires du secteur du poulet.

À l'automne, une réunion rassemblant l'ensemble des parties prenantes a eu lieu, afin de valider cette analyse et d'engager une réflexion commune sur les objectifs à prioriser. Enfin, une première version du plan stratégique a été rédigée, accompagnée d'outils pour sa mise en œuvre.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec — Les Éleveurs de volailles du Québec — AQINAC Association Québécoise des Industries de Nutrition Animale et Céréalière — CQTV — Les Couvoiriers du Québec

Rencontre annuelle des partenaires de la politique bioalimentaire 2018-2025

La 5e rencontre annuelle des partenaires s'est déroulée le 30 mai 2024 sous le thème : *Mettre la table pour l'avenir*. Les conférences et les panels d'experts ont permis de dresser un bilan de la politique actuelle, tout en amorçant des réflexions sur l'avenir du secteur bioalimentaire, soulignant ainsi la nécessité de s'adapter aux changements pour mieux prospérer.

EQCMA

La mission de l’organisation consiste à prévenir, se préparer et intervenir contre des maladies avicoles ciblées, dans le but de limiter les effets potentiels sur la filière avicole québécoise. De manière plus précise, voici les principales réalisations de l’Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) en 2024 :

- Lancement d’un nouveau site Internet.
- Modélisation du Régime d’indemnisation des maladies avicoles du Québec (RIMAQ) visant à actualiser l’ensemble des modèles relatifs aux primes associées à l'influenza aviaire (IA) et d’autres maladies à déclaration obligatoire, à la laryngotrachéite infectieuse, et à MG afin de tenir compte des nouvelles réalités, telles que les pertes exceptionnelles survenues de 2022 à 2024 et la réponse de l'Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA) aux événements liés à l'IA. Malgré ces rectifications, la facture finale des POIQ demeure inchangée, tout comme celle du Régime d’indemnisation des producteurs d’œufs d’incubation du Québec (RIPOIQ) qui prend en charge la *Salomonella* Enteritidis (*S*. Enteritidis) et le *Mycoplasma synoviae*.
- Gestion d’équipements en cas de mesures d’urgence.
- Présentation des nouveaux protocoles de biosécurité, intégrant la situation de vigilance (niveau jaune) et décrits selon sept interventions.

Assurances

RIPOIQ	RIMAQ	
Aucun sinistre	4 IA	1 MG

En date du 28 janvier 2025

Colloque ABSA

Organisé par l'École supérieure d'études internationales de l'Université Laval, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du gouvernement du Québec, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le Colloque international intitulé : *Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire : des engagements aux actions*, s’est déroulé du 30 avril au 2 mai. Cet événement, auquel ont participé les POIQ, avait pour objectif de promouvoir le rôle de l’agriculture en tant que vecteur de solutions face aux défis liés à la biodiversité et à la sécurité alimentaire. L’activité a permis une réflexion approfondie sur ces enjeux, en s'appuyant également sur des exemples d'initiatives inspirantes mises en œuvre à travers le monde.

e

Administration

CA

10
Dont une rencontre d’automne de deux jours

CE

9

Principaux sujets abordés :

- Administration des fonds RIMAQ et RIPOIQ
- Nouveaux plans stratégiques des POIQ et de la filière avicole
- 6e édition du PENP
- Contributions et plan de financement de l’UPA
- Organisation de la journée plein air familiale
- Procédure – audits à distance
- Formation pour les races reconnues
- Incubation à l’école
- En continu : statistiques, administration, ressources humaines, questions juridiques et ajustements au Règlement, recherche, biosécurité ainsi que suivi des rencontres avec nos partenaires

---

AGA

4 avril 2024, Beloeil

Présences : environ 75 personnes

Modifications aux procédures des assemblées délibérantes des POIQ afin d’encadrer le dépôt de résolutions urgentes à traiter et ainsi de permettre à l’organisation de mieux y répondre

AGA - Avril 2024
Conférencier : Jean-Luc Mongrain

Représentations externes

Membres

POIC

Gyslain Loyer, délégué

- 1er vice-président
- Représentant à la Fédération canadienne d'agriculture
- Réunions de la Fédération canadienne des couvoirs
- Réunions publiques et en huis clos
- Comité de gestion de la production et des finances

Clément Allard, substitut

- Réunions en huis clos et de l'Association canadienne des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
- Comité de la recherche

Marie-Ève Bourdeau, gérante

- Réunions des gérants et en huis clos
- Comité des spécialités

EQCMA

David Phaneuf, délégué
Gyslain Loyer, substitut
Marie-Ève Bourdeau, observatrice

Affiliation

UPA

Gyslain Loyer
(remplacé par David Phaneuf et Marie-Pier Lefebvre)

- Membre du conseil exécutif
- Membre du conseil général
- Table des présidents et des directeurs des spécialités
- Table des présidents des spécialités
- Congrès général
- Journée de la rentrée
- Comité de finances
- Comité des résolutions
- Comité consultatif de l'immeuble
- Comité directeur sur les effluents d'élevage
- MGO
- Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec
- Commission professionnelle de l'agriculture UPA-Sollio
- Comité de promotion de l'agroalimentaire québécois (Aliments du Québec)

Marie-Ève Bourdeau

- Table des directeurs des spécialités
- Table des présidents et des directeurs des spécialités
- Table de concertation en santé, sécurité et mieux-être en agriculture
- Rendez-vous annuel des directeurs généraux
- Congrès général
- Journée de la rentrée
- MGO

Fédérations régionales

Lanaudière	Centre-du-Québec	Montérégie
Gyslain Loyer **Clément Allard**	**Valérie Jutras**	**David Phaneuf** **Robert Massé**

Table

Coalition Nourrir l'humanité durablement et son Mouvement

Gyslain Loyer (remplacé par David Phaneuf)

Partenaires

Les Éleveurs de volailles du Québec

- AGA

CRAAQ Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

- Colloque scientifique en production porcine et avicole
- Les Perspectives agricoles

Les COUVOIRIERS du Québec

- AGA et congrès
- Comité de liaison

Fédération des producteurs d'œufs du Québec

- AGA
- Tournoi de golf - Fondation Olo

AQINAC Association Québécoise des Industries de Nutrition Animale et Céréalière

- Rendez-vous avicole
- Soupers-conférences
- 61e congrès et AGA

Sollio Groupe Coopératif

- 102e AGA

Membres du personnel

Pour conclure, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'égard des membres du personnel. Il est rassurant de savoir que je peux compter sur leur soutien, que ce soit pour l'initiation de nouveaux projets ou pour l'approfondissement et le développement de dossiers stratégiques. Je leur en suis sincèrement reconnaissante. Le respect, l'engagement, la complémentarité et la collaboration au sein de notre équipe font toute la différence et contribuent de manière considérable à notre succès collectif.

Marie-Ève Bourdeau
Directrice générale

BIOSÉCURITÉ, SALUBRITÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Protocole de dépistage de *S.* Enteritidis

Le protocole de dépistage de *S.* Enteritidis a été revu au cours de l'année. L'exercice visait à se conformer à la réglementation sur la santé animale concernant les couvoirs et les troupeaux fournisseurs. Par la même occasion, le contenu a été clarifié pour faciliter son application par les membres. Le document sera finalisé et partagé avec ces derniers l'an prochain. L'équipe des POIQ a également pris part à l'examen du Cadre national sur *S.* Enteritidis, un processus qui doit se poursuivre dans les mois à venir.

Échantillonnage en 2024

167

lors des livraisons de poussins

333

visites avant le transfert ou l'abattage

Aucune annulation malgré les éclosions de grippe aviaire
Aucun résultat positif n'a été rapporté

PSA et PCQOI

La certification des exploitations d'élevage et de ponte s'est déroulée comme prévu. Une nouvelle version du Programme de soins aux animaux (PSA) est entrée en vigueur le 1er septembre 2024. Des modifications ont été apportées pour clarifier le texte, réduire les répétitions et offrir des conseils supplémentaires.

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage a entamé la révision du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons*, qui s'échelonnera sur plusieurs années. En octobre, les membres ont été invités à répondre à un sondage pour faire part de leurs préoccupations concernant le bien-être animal.

Audits

36

évaluations de dossiers

33

audits complet

Formation

1

formation en ligne

12

participantes et participants

Biosécurité

Les protocoles de biosécurité bonifiés de l’EQCMA, intégrant désormais trois niveaux d’alerte, ont été distribués aux membres lors des passages à la ferme.

L’équipe des POIQ a mis en place des mesures renforcées lors des visites sur les exploitations, basées sur le code jaune (vigilance), conformément à l’émission d’une zone de restriction au Québec par l’ACIA. Ces précautions comprennent le lavage du véhicule, le port successif de trois paires de bottes à différents moments ainsi que la désinfection des chaussures au retour au véhicule. De plus, aucun déplacement n’a eu lieu dans les zones de contrôle primaire.

Enfin, une section dédiée à la biosécurité a été ajoutée au site Internet des POIQ pour suivre la situation actuelle et détailler les pratiques en vigueur.

Grippe aviaire

En novembre, le Centre national des maladies animales exotiques de Winnipeg a identifié l’influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) de sous-type H5N2 au Québec. Il s’agit de la première détection depuis 2016 de l’IAFP de ce sous-type chez les oiseaux domestiques. Les mesures d’intervention de l’ACIA sont très similaires à celles appliquées pour la catégorie hautement pathogène, incluant le dépeuplement. Toutefois, la principale distinction réside dans la réduction de l’étendue de la zone de contrôle primaire de 10 à 3 kilomètres autour du site infecté.

En Colombie-Britannique, la région de la Vallée du Fraser est particulièrement vulnérable en raison de sa forte densité d’exploitations avicoles et de sa position au cœur d’une voie migratoire. En décembre, l’ACIA y a instauré un projet pilote visant à alléger et simplifier les exigences de surveillance pour les productrices et producteurs, tout en conservant une maîtrise efficace du risque de propagation de la maladie. Ainsi, onze zones géographiques ont été définies et l’état d’urgence a été activé dans huit d’entre elles en réponse aux infections confirmées dans des élevages de volailles, qu'ils soient commerciaux ou non.

Sites contaminés

	Tous types de volailles	Œufs d’incubation
	102 — **76** Colombie-Britannique	8 — **7** Colombie-Britannique **1** Saskatchewan
	7 — **IAFP :** 4 commerciaux* (Peu ou pas de signes de la maladie) **IAHP :** 2 commerciaux* 1 non commercial** (Symptômes graves, mortalité élevée)	Aucun

* Commerciaux :
1. Poulets et dindes élevés en vertu du système canadien de gestion de l'offre (quotas) pour la production ou la vente de leurs produits ou pour la reproduction à ces fins;
2. OU 1 000 oiseaux ou plus ou 300 ansériformes ou plus élevés à l'extérieur du système de quotas.

** Non commercial : petit troupeau comptant moins de 1 000 oiseaux au total ou moins de 300 ansériformes.

Autres maladies

MG

Une infection à MG a été rapportée en début d'année dans un troupeau de reproducteurs de poulets à chair situé dans Lanaudière. Les dernières détections dans le secteur des œufs d'incubation remontent à 2017.

aMPV

Le aMPV ou « syndrome de la grosse tête » est une maladie émergente signalée en 2024 aux États-Unis et au Canada. À la fin de l'année, quatre troupeaux ont été touchés au Québec, dont deux de reproducteurs à chair et deux de dindes.

Cette pathologie respiratoire très contagieuse affecte principalement les dindons, les poulets et les canards. Actuellement, aucun vaccin n'est disponible au Canada ou aux États-Unis. La prévention repose donc sur l'application rigoureuse des mesures de biosécurité et une gestion optimale du poulailler, incluant une bonne ventilation, un contrôle adéquat de la température, une litière de qualité et l'absence de surpeuplement.

Recherche

Le rapport final visant à faire un portrait de l'impact de l'ammoniac et de la poussière sur la santé des travailleurs et le bien-être animal dans les fermes d'œufs d'incubation au Canada a été présenté aux POIC en novembre. Lancée en 2020, l'étude a recueilli des données à l'échelle nationale par le biais de questionnaires et des visites de fermes, dont une dizaine au Québec. Menée par des chercheurs de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, elle révèle que les niveaux de CO_2 et de poussière respectent les normes. En revanche, les concentrations d'ammoniac posent un défi aux productrices et producteurs, particulièrement à certaines périodes de l'année en raison notamment de conditions environnementales spécifiques. Rappelons que les POIC ont investi 70 000 $ dans ce projet.

En octobre dernier, le Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels du Québec a tenu une réunion, en collaboration avec la Dre Marie-Lou Gaucher de la Faculté de médecine vétérinaire et divers partenaires de la filière, dont les POIQ. Cette rencontre visait à faire état de l'avancement du projet sur la dynamique de *Salmonella* et de *Clostridium perfringens* entérotoxinogène, en lien avec la salubrité de la viande de poulet et des œufs au Québec, ainsi qu'à présenter les premiers résultats et les prochaines étapes. Les bilans préliminaires démontrent l'absence du sérotype Enteritidis dans l'environnement.

Rappelons que cette bactérie, hautement contagieuse pour la volaille, représente également un enjeu important de santé publique. Lancé en 2021, ce projet bénéficie d'un appui financier des POIQ sur une période de trois ans et devrait être finalisé au début de l'année 2025.

Des organismes de recherche ont également sollicité les POIQ pour collaborer à diverses études visant à améliorer le bien-être animal et à accroître la productivité.

Maryse Jutras
Auditrice principale

Irina Socolova
Auditrice

COMITÉ DE PRODUCTION DES ŒUFS D'INCUBATION DE POULET À CHAIR

Afin de remplir son mandat découlant du plan conjoint, le comité s'est réuni à 10 occasions. Les membres ont traité des sujets suivants :

- Révision de la grille d'évaluation des dossiers de candidature et d'entrevue pour le PENP ainsi que des modalités de la réserve l'approvisionnant;
- Évaluation des besoins et de la capacité de production dans le cadre du MTAA;
- Projet de modification réglementaire touchant la marge de surproduction et les ajustements de fin de cycle;
- Étude des impacts pour le secteur du projet de Loi P-42 sur la protection sanitaire des animaux;
- Opportunité de participation à un projet de recherche sur *Enterococcus*;
- Planification stratégique de la filière poulet;
- Procédure pour les audits à distance;
- Formation sur les protocoles de biosécurité de l'EQCMA et sur les méthodes d'euthanasie à la ferme;
- Préparation aux réunions nationales.

Négociation de la demande

À trois occasions durant l'année, soit lors de leurs réunions de mars, juillet et novembre, les POIC émettent et révisent les allocations de production distribuées aux provinces. Dans la foulée, les membres du comité de production se réunissent afin de formuler des propositions aux associations accréditées, Les Couvoiriers du Québec inc. et Sollio Groupe Coopératif, au sujet des contingents à octroyer aux productrices et producteurs. Pour les cycles C-2024 et C-2025, les taux d'utilisation suivants ont été déterminés :

Cycle C-2024	
Décembre (2023)	104,38 %
Avril	102 %
Juillet (final)	100 %

Cycle C-2025	
Avril (initial)	102 %
Juillet	100,5 %
Décembre	100,5 %

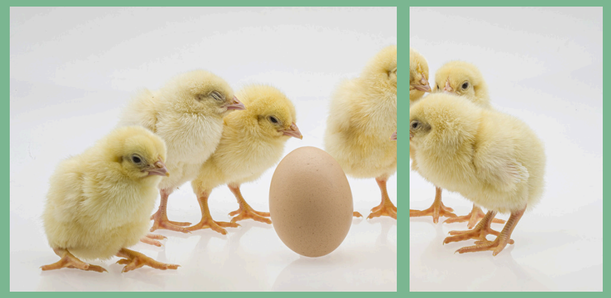

NÉGOCIATION DU PRIX

Il n’a pas été requis de réunir le comité des prix puisque l’entente avec les associations accréditées concernant les modalités d’ajustement du prix des œufs d’incubation de poulet à chair a été maintenue.

7 changements de prix

Prix

Minimum **71,51 ¢**
Maximum **72,75 ¢**
} Écart **1,24 ¢**

Moyen **72,08 ¢** s’est avéré supérieur à

- 2022 **67,12 ¢**
- 2023 **71,51 ¢**

L’entente pour les reproducteurs vivants, conclue en 2023 entre Olymel et les POIQ, a été reconduite, cette fois-ci pour une période de trois ans. Le montant négocié s’établit à **0,375 $** par kilogramme pour les poules de reproduction de type chair réformées.

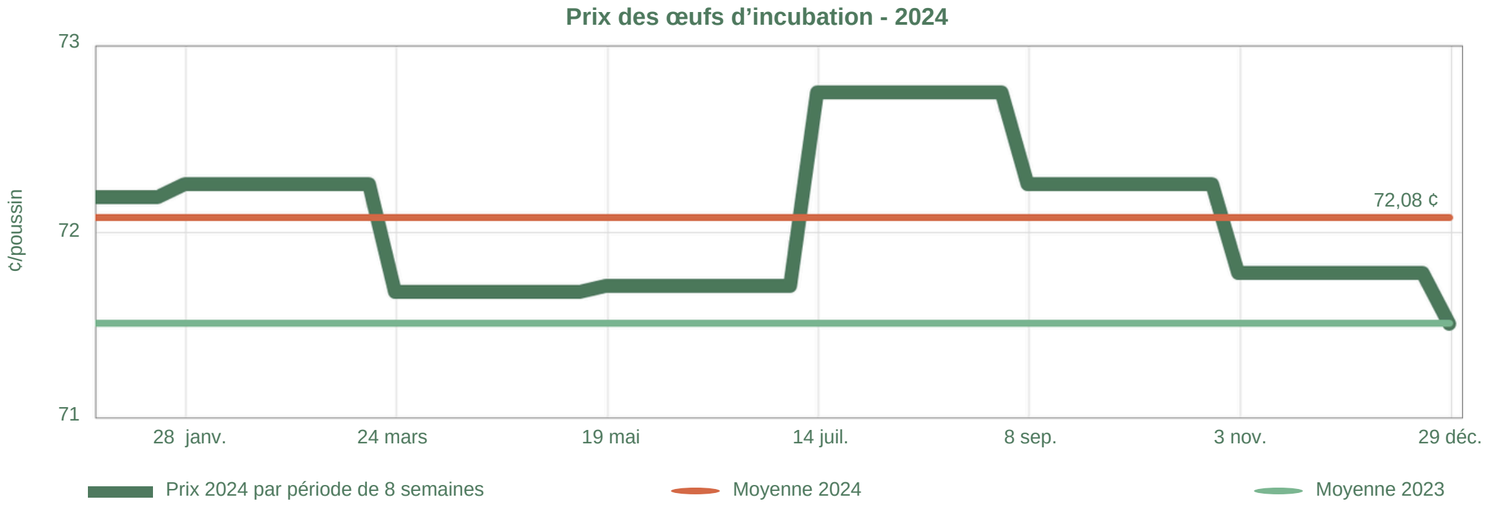

PRODUCTION ET CONTINGENTEMENT

Survol des marchés

Production d’œufs d’incubation de poulet à chair

Pour une troisième année consécutive, un nouveau record québécois de production d’œufs d’incubation de poulet à chair a été observé en 2024, bien que l’allocation provinciale de base ait été diminuée. L’apport d’une quantité avoisinant 4 M d’œufs dans le cadre du MTAA et l’application d’une marge de surproduction de 7 % par l’office national ont été utilisés à bon escient et ont rendu cette situation possible. En hausse de 3,2 % par rapport à l’année précédente, 241,3 M d’œufs ont été acheminés aux couvoirs. Cette quantité a représenté 105 % de l’allocation émise au Québec par les POIC et 104,9 % de celle octroyée par les POIQ aux productrices et producteurs. La marge additionnelle fut adoptée pour stimuler la production locale en raison de l’incertitude engendrée par l’IA à l’échelle canadienne et surtout américaine, entraînant une rareté d’œufs offerts pour l'importation.

Malgré une hausse de 1,3 % de la demande provinciale en poussins, le marché du poulet a reculé de 1,1 % au Québec, mais a augmenté de 0,1 % au Canada.

Production d’œufs d’incubation de poulet à chair

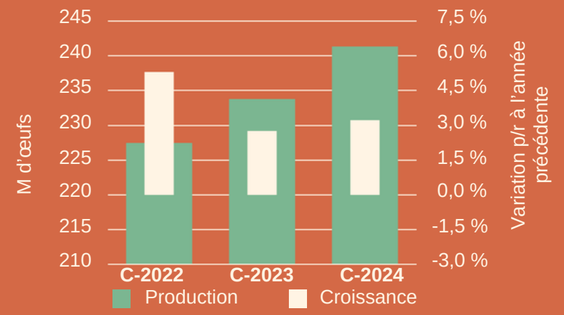

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Production d’œufs d’incubation de pondeuse d’œufs

Dans un marché fluctuant en raison, notamment, de la prolongation de la durée de vie des troupeaux de pondeuses d’œufs de consommation, la production a décru de 2,3 %, pour se chiffrer à 20,6 M d’œufs. Elle avait été de 21,1 M en 2023 et 20,8 M d’œufs en 2022.

Production d’œufs d’incubation de pondeuse d’œufs

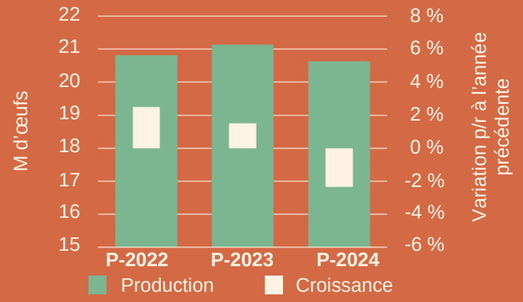

Source : Les POIQ

Contingentement

Œufs d’incubation de poulet à chair

	C-2022	C-2023	C-2024
Quota global	153 467 476	220 309 515	220 309 515
Taux d’utilisation (X)	140 %	101,88 %	100 %
Quota global ajusté (=)	214 854 466	224 451 334	220 309 515
Part allouée en croissance différenciée (+)	0	3 802 987	3 802 987
Reprises, remises, prêts de contingent (+)	5 806 559	5 326 085	5 739 965
Exportations (+)	0	0	0
Allocation émise (=)	220 661 025	233 580 406	229 852 467
Production	227 561 606	233 358 648	241 176 976
Production / allocation émise	103,1 %	99,9 %	104,9 %
Croissance de la production par rapport au cycle précédent	5,3 %	2,5 %	3,4 %
Ajustements de fin de cycle	965 264	0	1 880 608

Œufs d’incubation de pondeuse d’œufs

	P-2022	P-2023	P-2024
Quota global	19 642 810	19 642 810	19 642 810
Taux d'utilisation (X)	106 %	107,6 %	105,1 %
Quota global ajusté (=)	20 821 379	21 135 664	20 644 593
Reprises ou remises (+)	4 037	7 742	-17
Allocation émise (=)	20 825 416	21 143 406	20 644 576
Production	20 817 674	21 134 442	20 639 108
Production / allocation émise	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Croissance de la production par rapport au cycle précédent	2,5 %	1,5 %	-2,3 %

L’augmentation de l’allocation utilisée pour calculer son approvisionnement n’ayant pas été au rendez-vous, la réserve pour la croissance différenciée n’a pu être alimentée avec une nouvelle quantité d’œufs.

Aucune offre n’a été déposée par l’entremise du système centralisé de vente de quota (SCVQ).

Les détentrices et détenteurs de quota ont eu recours à divers mécanismes réglementaires afin de gérer leur contingent. Les 34 baux de location de quota traités ont totalisé 18,3 M d’œufs échangés.

Locations de quota

13,4 M d’œufs
Type chair | 30 baux

4,9 M d’œufs
Type ponte | 4 baux

Les conditions réglementaires étant respectées, les POIQ ont pu émettre des allocations supplémentaires. Celles-ci ont été attribuées, sous forme d’ajustements de fin de cycle, aux membres dont la production dépassait la marge de surproduction permise. La somme de ces allocations s’est établie à un peu plus de 1 880 000 œufs et les bénéficiaires ont dû verser aux POIQ un montant de 4 ¢ pour chacun d’eux.

Aucun nouvel incident de force majeure n’a été enregistré lors de la dernière année. Seuls quelques dossiers survenus en 2023 pouvaient avoir un impact se prolongeant au cycle suivant sur la production. Finalement, cette situation ne s’est pas avérée au point d’engendrer des reprises pour les entreprises affectées.

En vertu d’une entente de service avec l’office national, les POIQ ont de nouveau effectué le suivi et l’administration des deux contrats relatifs à la commercialisation au Québec d’œufs d’incubation de poulet à chair produits au Nouveau-Brunswick. Le mandat consiste à s’assurer du respect des conditions de ces engagements en portant une attention particulière aux quantités d’œufs et de poussins ainsi commercialisés, afin d’éviter tout débordement sur le marché québécois. L’organisation doit également recueillir les contributions de ces productrices et producteurs néo-brunswickois au nom des POIC.

Relève

La 6e édition du PENP a été tenue en 2024. À cette occasion, deux prêts de contingent individuel permanents d'un peu plus de 1 M d'œufs chacun ont été octroyés. Ainsi, deux nouvelles fermes verront le jour et les POIQ sont heureux d'accueillir parmi leurs membres :

- Cassandra Daneau, dont la ferme sera située à Sainte-Sabine, en Montérégie;
- Jérémy Lavoie, qui aura une entreprise à Saint-Patrice-de-Beaurivage, en Chaudière-Appalaches.

Leur premier troupeau entrera en production en 2026.

Aucune demande n'a été déposée afin de se qualifier au Programme d'aide au démarrage (PAD) et ainsi être admissible à l'aide financière offerte par son entremise.

Août 2024 - Journée plein air familiale des POIQ
Dévoilement des récipiendaires du PENP

Benoit Michaud
Agent de commercialisation

STATISTIQUES - TYPE POULET À CHAIR

Sommaire du marché

Œufs d'incubation de poulet à chair

Provenance des œufs	2022		2023		2024	
Production québécoise	227 501 141	81,5 %	233 793 369	81,1 %	**241 346 650**	**83,4 %**
Importation	48 314 086	17,3 %	50 976 368	17,7 %	**45 498 792**	**15,7 %**
Marché interprovincial	3 416 626	1,2 %	3 491 824	1,2 %	**2 600 389**	**0,9 %**
Total des œufs de toutes provenances	279 231 853	100,0 %	288 261 561	100,0 %	**289 445 831**	**100,0 %**
Utilisation des œufs						
Mis en incubation au Québec	279 231 853	100,0 %	288 259 623	100,0 %	**289 445 567**	**100 %**
Exportation	0	0,0 %	1 938	0,0 %	**264**	**0,0 %**
Marché interprovincial	0	0,0 %	0	0,0 %	**0**	**0,0 %**
Total des œufs de toutes utilisations	279 231 853	100,0 %	288 261 561	100,0 %	**289 445 831**	**100,0 %**

Poussins de poulet à chair

Provenance des poussins						
Production québécoise	229 368 918	97,0 %	236 107 498	96,8 %	**240 040 047**	**97,0 %**
Importation	7 098 588	3,0 %	7 808 242	3,2 %	**7 168 171**	**2,9 %**
Marché interprovincial	30 001	0,0 %	40 425	0,0 %	**145 172**	**0,1 %**
Total des poussins de toutes provenances	236 497 507	100,0 %	243 956 165	100,0 %	**247 353 390**	**100,0 %**
Destination des poussins						
Placés au Québec	218 774 330	92,5 %	225 748 936	92,5 %	**228 776 392**	**92,5 %**
Exportation	0	0,0 %	0	0,0 %	**663**	**0,0 %**
Marché interprovincial	17 723 177	7,5 %	18 207 229	7,5 %	**18 576 335**	**7,5 %**
Total des poussins de toutes destinations	236 497 507	100,0 %	243 956 165	100,0 %	**247 353 390**	**100,0 %**

Sources : AAC et ISQ

Approvisionnements en œufs

Hebdomadaires

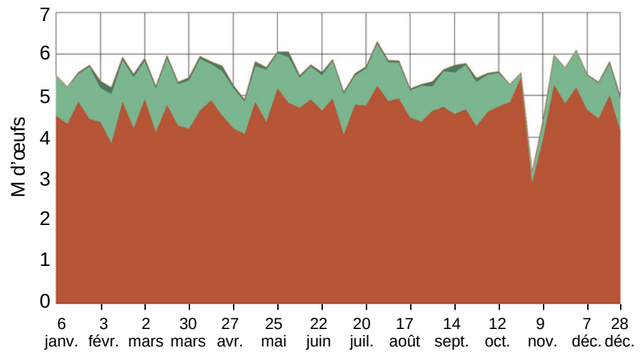

Annuels

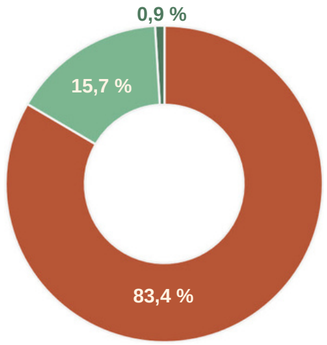

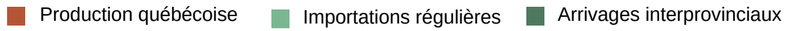

- Fluctuation entre **3,2** et **6,3 M** d'œufs
- Importations **plus** importantes au 1er semestre
- Arrivages d'autres provinces **plus** nombreux de février à septembre
- Importations annuelles : **45,5 M** d'œufs
- **Aucun** permis d'importations supplémentaires

Sources : AAC et ISQ

Production et part du marché canadien

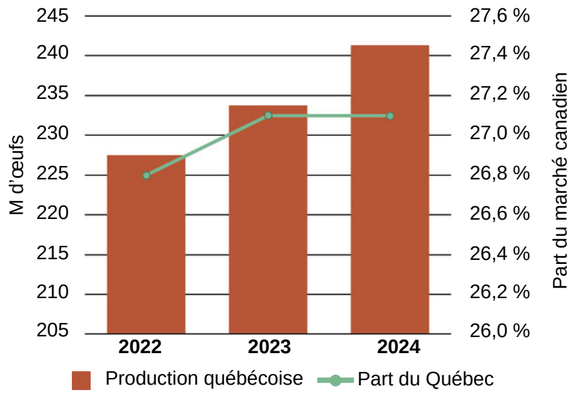

Faits saillants 2024 :

- Production québécoise pour mise en marché au Canada : **241,3 M** d'œufs
  - Augmentation de **7,5 M** d'œufs par rapport à la production de l'année précédente
- Part du marché canadien occupée par le Québec : **27,1 %** (identique à celle de 2023)
  - Allocation du Québec : **26,7 %** de l'ensemble canadien

Sources : AAC et les POIC

Placements de femelles de reproduction

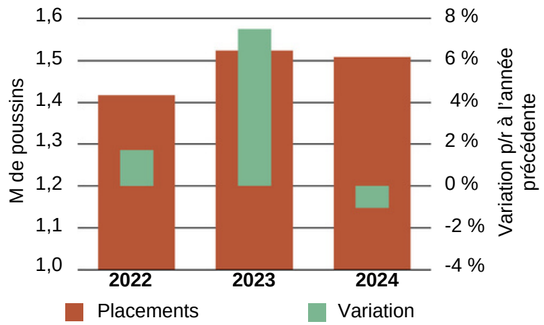

Le ralentissement de la croissance du marché a engendré une baisse des placements de femelles de reproduction un jour payées.

Total de **1,51 M** de femelles en 2024, soit un recul de **1 %** par rapport à 2023

Source : Les POIQ

Portait de l'utilisation des lignées

Lignées / %	2022	2023	2024
Ross 308	83,9	85,6	76,6
Ross AP	4,9	8,1	19,5
Cobb	9,1	5,8	3,9
Hubbard	2,1	0,5	0

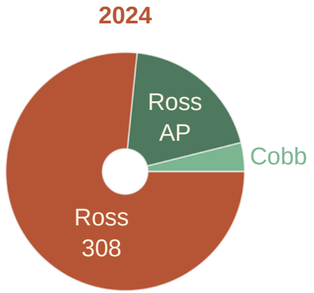

Source : Les POIQ

Productivité

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'œufs par poule un jour payé selon :					
• Âge moyen annuel d'abattage	151,2	160,1	164,8	162,4	159
• Valeur uniformisée à 60 semaines	151,3	155,2	156,4	155	154,5
Âge moyen pondéré annuel d'abattage (en semaines)	60	62,2	63,7	63,2	62
Taux moyen annuel d'éclosion	83,8 %	83,4 %	82,4 %	82,3 %	83 %

Sources : ISQ et POIQ

Répartition régionale - quotas détenus

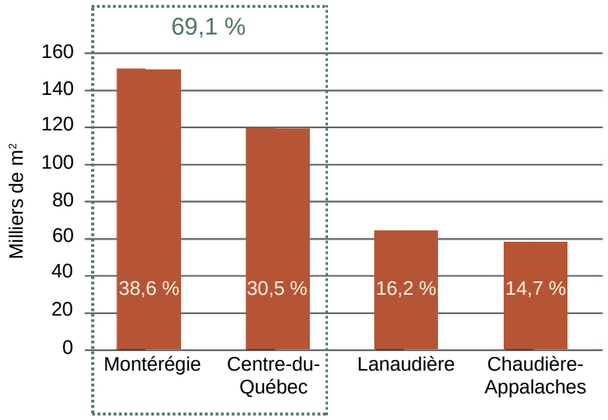

Portrait de détention régional **inchangé** par rapport à 2023

Quota de production émis : **393 410 m²**

Source : Les POIQ

Les Producteurs
d'**œufs d'incubation**
du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 515
Longueuil (Québec) J4H 4E7
| 450 679-0530 | poiq@upa.qc.ca | poiq.ca